

Fiche informative sur l'action

Atelier Lecture en 6^{ème}

Nom du fichier : 57CRabelais03-04

ACADEMIE de NANCY-METZ

Collège Rabelais BP 2 57490 L'HOPITAL

Téléphone : 03 87 29 69 80

Télécopie : 03 87 29 88 28

Mèl de l'école ou de l'établissement : ce.0572487@ac-nancy-metz.fr

Adresse du site de l'école ou de l'établissement :

<http://www.ac-nancy-metz.fr/Pres-etab/CollRabelaisLHopital/Default.htm>

Coordonnées d'une personne contact: Brigitte.Friderich@ac-nancy-metz.fr

Classe(s) concernée(s) : Toutes classes de 6^{ème}

Discipline(s) concernée(s) : Français

Date de l'écrit : mai 2004

Lien(s) web de l'écrit : <http://bd.educnet.education.fr/previl/>

PNI 5 : axe académique n° 8

Résumé de l'action :

L'évaluation nationale en début d'année scolaire permet de repérer les élèves en grande difficulté de lecture. Cinq élèves par classe de 6^{ème} sont sélectionnés par le professeur de français et se voient proposer de travailler individuellement, durant une heure hebdomadaire prise sur leur temps libre, sur le logiciel « Lirebel Ecole » en présence de la documentaliste.

Les élèves qui acceptent cette offre signent un contrat fixant les conditions du travail, la durée de l'Atelier, les obligations mutuelles... et, après une évaluation personnelle plus précise déterminant des objectifs spécifiques, travaillent en « semi-autonomie », chacun étant libre d'organiser son travail à sa guise dans le cadre déterminé.

Professeur de français et documentaliste suivent parallèlement l'élève tout au long de l'année et leur collaboration permet de moduler l'action si besoin est.

En juin, une nouvelle évaluation permet de mesurer les progrès effectués.

Mots-clés : lecture

STRUCTURES	MODALITES DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Collège	Diversification pédagogique Individualisation	Comportements de rupture Difficulté scolaire Maîtrise des langages TICE	Français

Ecrit sur l'action

Atelier Lecture en 6^{ème}

Nom du fichier : 57CRabelais03-04

ACADEMIE de NANCY-METZ

Collège Rabelais L'HOPITAL

Préalable / Historique

Un premier Atelier-Lecture a été créé en septembre 1997, avec l'objectif d'apporter une aide aux élèves les plus démunis en matière de lecture. Il faisait l'objet d'une Action Pédagogique Liée au Projet d'établissement (APECLAP) et était encadré par une professeure de français et moi-même, documentaliste, durant 2 heures par semaine. 13 élèves y ont participé, avec 2 objectifs : l'entraînement à la lecture orale et l'entraînement à la lecture silencieuse, avec le manuel A.R.T.H.U.R. et divers supports papier. Très rapidement, nous nous sommes aperçues que l'informatique pouvait représenter pour les élèves – et nous-mêmes – un atout supplémentaire. L'établissement a donc fait l'acquisition d'ELSA, le logiciel d'"Entraînement à la Lecture Savante" de l'Association Française pour la Lecture. L'Atelier - Lecture a alors pris la forme qu'il a encore actuellement.

De septembre 1998 à juin 2000, l'Atelier - Lecture a fonctionné, d'abord avec 16 élèves, puis 28, durant 1 heure hebdomadaire, encadré par moi seule, la professeure de français ayant un horaire complet par ailleurs.

J'ai constaté rapidement que le logiciel utilisé n'était pas à la portée des élèves en grande difficulté que j'avais en charge : exercices difficiles, vocabulaire trop riche... Et il a donc été décidé d'acquérir "Lirebel Ecole" des Editions Chrysis, dont le niveau – CM2 – convenait mieux, à mon avis.

En 2000-2001, la salle informatique étant indisponible pour des raisons techniques, l'Atelier -Lecture n'a pu avoir lieu. Il a repris en septembre 2001 avec 24 élèves, puis s'est prolongé en 2002 avec 25 élèves.

Pendant ces deux années, tant que les moyens horaires de l'établissement permettaient d'ajouter à l'horaire classique une heure spécifique de lecture pour les classes de 6^{ème}, ("Mesures du Collège des années 2000"), l'Atelier - Lecture a fonctionné pendant l'horaire de français : pendant que le professeur de français menait diverses activités de lecture avec sa classe, j'encadrais de mon côté 5 élèves repérés pour leurs grandes difficultés. Ainsi les élèves n'étaient ni lésés, ni surchargés : ils faisaient "du français", mais autrement.

Cette année, l'équipe administrative est revenue à un horaire minimum en 6^{ème}, la DGH ne permettant pas de dégager davantage de moyens : 4 heures 30 de français par semaine. Difficile de dégager une heure "spécifique" de lecture, le professeur ayant besoin de toutes ses heures avec la classe. Il a donc été décidé que l'Atelier - Lecture serait placé durant les heures de liberté (permanence ou "Aide") des élèves.

Action 2003-2004

1. L'état des lieux et les objectifs

Le projet d'établissement faisait état en mai 1999 d'une forte proportion d'élèves appartenant aux catégories socio-professionnelles défavorisées (87 % pour les élèves entrant en 6^{ème} en septembre). De plus, il notait que "les difficultés rencontrées par les élèves étaient essentiellement liées à un manque de maîtrise de la compréhension fine et d'autonomie face à l'écrit." Ce même projet d'établissement

mettait en outre l'accent sur la "présence en 6^{ème} d'élèves en très grande difficulté due à un refus d'intégration en SEGPA", sur les "difficultés méthodologiques pour apprendre les leçons, lire, comprendre et respecter les consignes", ainsi que sur "l'ennui et la démotivation des élèves dans le domaine scolaire".

Le premier objectif de ce projet d'établissement a donc été "d'améliorer la compréhension des énoncés, des consignes et des divers types de textes, et de faire atteindre aux élèves une autonomie face à l'écrit".

La population du collège a quelque peu évolué depuis septembre 1999. Mais le taux d'orientation des élèves de 3^{ème} vers une seconde générale et technologique reste nettement inférieur à la moyenne départementale depuis plusieurs années : 57 % en 2000, (60 % pour le département), 53,9 % en 2001 (59,5 % pour le département), 54,1 % en 2002 (59,4 % pour le département).

La volonté des personnels du collège est toujours la même : développer la maîtrise de la lecture, c'est à la fois condition, moyen et conséquence des apprentissages. Etre lecteur, c'est exercer une liberté.

L'objectif principal poursuivi lors de la mise en place de cet atelier est donc de faire acquérir à des élèves mauvais lecteurs de nouvelles compétences en lecture, ou au moins d'améliorer les compétences déjà acquises.

Nous avons choisi dans ce but le logiciel "Lirebel Ecole" dont la volonté affichée ("Inverser l'attitude de rejet face à l'écrit, pour les plus démunis, remédier aux lacunes, consolider les acquis, pour les lecteurs non-confirmés") est en concordance avec nos objectifs.

Une dizaine de compétences spécifiques sont ainsi sériées, et évaluables :

- développer le visuel perceptif
- développer les compétences lexicales
- développer les compétences syntaxiques
- maîtriser la segmentation de la phrase
- développer l'anticipation
- développer la mémoire
- maîtriser la cohérence interne d'un texte
- maîtriser les macro-structures
- développer les stratégies de lecture.

Il s'agit bien d'un **entraînement systématique** à la lecture. On peut objecter qu'apprendre à lire à un élève, c'est lui donner **le goût de lire** grâce à des activités variées, plaisantes, qui stimulent son intérêt. C'est vrai, certes, mais il ne faut pas oublier que, pour devenir un champion, un patineur s'exerce, qu'un pianiste fait des gammes, qu'un footballeur s'entraîne, plusieurs heures par jour...

J'ai donc choisi d'assurer des séances **d'entraînement** à la lecture, qui, à mon avis, représentent une condition nécessaire pour que l'élève puisse progresser, sans pour autant croire que c'est une condition suffisante.

2. Les personnes

2.1. Les adultes

Depuis de nombreuses années, je suis très touchée à titre personnel, par le problème aigu de l'illettrisme en France. Si l'on en croit les chiffres officiels, environ 10% de la population adulte française ne saurait ni lire ni comprendre un texte simple. Peu importent les chiffres exacts, peu importent les mots pour désigner ce drame : illettrisme ? analphabétisme ? Peu importent les causes. Le fait est que nous, les "lettrés", imaginons mal à quel point ce handicap peut obérer la vie quotidienne de ceux qui en sont victimes.

En tant que documentaliste, j'essaie donc, depuis plusieurs années, d'agir pour donner une petite chance supplémentaire aux élèves en grande difficulté, qui sont les plus menacés par le spectre de

l'illettrisme.

Pour cet objectif, je tiens à travailler en collaboration avec les professeurs de français de 6^{ème}. En effet, la lecture n'est pas une chasse réservée, et mes collègues et moi-même sommes bien conscients que nous devons unir nos efforts et travailler de concert.

Cette année, nous sommes donc 4 : 3 professeurs de français pour les 5 classes de 6^{ème} de l'établissement, et moi-même.

Je tiens à dire que cette action n'est possible que grâce à l'aide-éducatrice qui m'assiste au CDI depuis quelques années et en qui j'ai toute confiance. Durant ces cinq heures hebdomadaires où je suis physiquement absente du CDI, elle effectue seule le travail quotidien sans difficulté.

2.2. Le public visé

2.2.1. Les choix des élèves

J'ai choisi de travailler en direction des élèves de 6^{ème}. Pourquoi ce niveau ? D'abord parce que, au départ, leur horaire de français le permettait puisqu'une heure de français supplémentaire leur était octroyée. Plus tard, les emplois du temps s'alourdissent.

Ensuite, les enfants en 6^{ème} sont plus enthousiastes et plus volontaires : ils sont souvent prêts à s'investir dès lors qu'ils en comprennent l'enjeu. Quelques mois plus tard, l'adolescence aidant, ils ont plus souvent tendance à s'enfermer dans des comportements de honte ou de déni qui compliquent les choses.

L'Atelier - Lecture s'adresse donc à 5 élèves, exclusivement, par classe de 6^{ème}, soit 25 élèves au total. Pourquoi ce nombre ?

Tout d'abord, parce que les statistiques font état d'une proportion importante d'élèves en difficulté à l'entrée en 6^{ème}.

Dans notre établissement, 28,3 % d'élèves entrant en 6^{ème} à la rentrée 2000 avaient un an ou plus de retard. (contre 17,7 % pour le département).

Je pense ensuite que, pour qu'un travail soit réellement efficace dans ce cadre, il doit être mené avec un groupe extrêmement restreint d'élèves. Nous avons donc acheté le logiciel avec une licence "5 postes".

Le choix des élèves se fait à partir des résultats de l'évaluation nationale qui a lieu durant les premières semaines de l'année scolaire. Pour chaque classe de 6^{ème}, les professeurs et moi-même observons les résultats des élèves aux différents items portant sur la lecture et la compréhension écrite. Le choix se fait également sur les observations du professeur de français ou du professeur d'une autre discipline qui a eu l'occasion de repérer un élève en difficulté. En septembre dernier, par exemple, une professeure d'histoire-géographie est venue me signaler un élève qui lui semblait avoir de grandes difficultés de compréhension, alors que ses résultats à l'évaluation n'étaient pas véritablement significatifs.

2.2.2. La constitution des groupes

Les 5 élèves une fois sélectionnés sont accueillis au CDI où je leur présente alors les objectifs et les modalités de fonctionnement de l'Atelier - Lecture. Suit un premier contact avec le logiciel, dont l'aspect ludique les attire. Puis il leur est donné une semaine de réflexion avant de s'engager.

Un exemplaire du contrat (**voir l'ANNEXE en dernière page**) leur est remis, ainsi qu'une lettre aux parents, pour demander non leur autorisation, mais leur soutien à ce projet. A ce stade, il arrive qu'un des parents refuse la proposition qui est faite : 1 refus sur 25 élèves pressentis en octobre 2003. (Ibrahim : "Ma mère, elle a dit : Tu fais ce que tu veux.") 1 refus également en octobre 2002 (Michaël : "Ma mère ne veut pas, elle dit que je sais lire."). S'agit-il réellement d'une décision des parents ou cette décision est-elle téléguidée par l'enfant ? Dans ce cas, le professeur de français et le chef d'établissement sont immédiatement mis au courant, discutent avec l'enfant, demandent éventuellement à voir les parents. En vain dans ces deux cas.

A la fin de la semaine, le contrat est signé entre l'élève qui accepte et moi-même, précisant les règles de fonctionnement de l'Atelier - Lecture. Et le travail peut désormais démarrer.

3. Les modalités de l'action

3.1. Les horaires

L'Atelier - Lecture a lieu une heure par semaine et par groupe. Comme il a été dit plus haut, il n'a pas été possible cette année de faire fonctionner l'Atelier - Lecture sur l'horaire de français de la classe. En conséquence, en 6^{ème} 4 et en 6^{ème} 2, l'heure a été fixée sur les heures d'"Aide" prévues à l'emploi du temps des élèves, soit le mardi et le jeudi de 16h à 17h. Pour les trois autres classes, l'heure a été fixée pendant une heure de permanence : le lundi de 15 h à 16h pour les 6^{ème} 5 – dernière heure de cours de la journée -, le vendredi de 8h à 9h pour les 6^{ème} 1 – première heure de la journée -, le jeudi de 9h à 10 h pour les 6^{ème} 3.

Il faut noter que, cette année, l'élève qui participe à l'Atelier - Lecture prend ce temps sur ses heures de loisirs, ce qui est déjà une preuve certaine de courage au départ.

La possibilité est donnée aux élèves de venir travailler seuls à d'autres moments de la semaine, s'ils en ont envie, pour autant que la salle soit libre. Peu viennent en réalité, et très occasionnellement. L'année dernière, en revanche, une élève est venue régulièrement tout au long de l'année.

L'Atelier - Lecture a commencé selon les classes en octobre ou novembre 2003. Il est prévu qu'il se termine durant la première quinzaine de juin.

3.2. La disposition des lieux et le matériel utilisé

Les postes sont installés dans une petite salle attenante au CDI, où les élèves travaillent au calme. Cette salle était il y a quelques années réservée au premier réseau informatique du collège. Elle a un gros avantage pour moi : je suis à proximité du CDI et je peux ainsi, même si je ne le trouve guère souhaitable, intervenir en cas de problèmes survenant à côté : coup de téléphone urgent, demande expresse des uns ou des autres....

Le travail s'effectue avec le logiciel "Lirebel Ecole" des éditions Chrysis (licence 5 postes).

Pourquoi avoir choisi le niveau "Ecole" ? Tout simplement pour prendre en compte les difficultés des élèves, les rassurer, leur proposer des lectures à leur portée. Choisir un niveau "6^{ème} " risquait, à mon avis, de les décourager trop vite. Le logiciel est plaisant : chaque exercice est figuré par un astéroïde désertique que le travail de l'élève va couvrir -peu ou prou- de végétation. Cette couverture végétale qui se développe est visible à mesure que l'exercice se fait, et l'élève "en panne" peut se faire aider par un extra-terrestre sautillant.

Le logiciel est installé sur des ordinateurs déjà anciens, qui fonctionnent encore sous Windows 3.1 ! Mais il fonctionne sans gros problèmes, même si l'on perd certainement un peu en confort visuel et en animations.

Je demande à chaque élève d'apporter un petit cahier, sur lequel il colle le contrat signé, les résultats de l'évaluation papier, la feuille de route avec les objectifs à suivre. C'est donc un outil de travail, sur lequel il inscrit également tous les résultats, tels qu'ils apparaissent à l'écran à la fin d'une activité : temps passé en minutes, réussite en pourcentage.

Cette exigence, outre le fait qu'elle me permet, de temps à autre, de vérifier, par exemple, que la séance de travail effectif de l'élève ne se réduit pas à quelques minutes seulement, permet également à l'enfant de s'approprier ses résultats, d'en **voir** la progression, et de la **faire voir**.

3.3. Le contrat

Collé dans le cahier, il responsabilise l'élève et définit son travail : je lui demande d'être présent à chaque séance (sauf maladie), ceci pour éviter les absences fantaisistes auxquelles certains sont abonnés ; de faire les activités de son mieux ; de demander de l'aide si nécessaire ; de ne pas tricher sur les résultats ; de respecter le silence et ses camarades ; de montrer son cahier à ses parents et au professeur.

J'y définis également mon rôle : repérer les difficultés de l'élève, et lui proposer des activités

spécifiques, vérifier ses travaux et informer parents et professeurs de l'évolution du travail.

A mes yeux, ce contrat est très important, et j'essaie de faire comprendre à l'élève que c'est plus qu'une formalité : une signature équivaut à un engagement. Au départ, il sait à quoi il s'engage, pour combien de temps. Il sait également quel sera mon rôle dans cet Atelier. Cela bien sûr ne supprime pas les questions en cours d'année du type : "Quand est-ce que l'Atelier - Lecture s'arrête ?" ou "Si mes résultats sont bons, je pourrai arrêter au 3^{ème} trimestre ? ", l'élève confondant Atelier - Lecture et heures d'"Aide". Cela ne supprime pas non plus complètement les absences répétées de certains : mais le contrat sert de référence tout en soutenant les mémoires défaillantes.

3.4. Le déroulement d'une séance

Les élèves prennent très vite l'habitude de l'Atelier - Lecture : lorsqu'ils entrent dans la salle, ils prennent leur cahier qui y reste entreposé, allument l'ordinateur qui leur est affecté et s'installent : mot de passe, consultation de la feuille d'objectifs, mise en route... Il faut en début d'année modérer les exclamations à voix haute, les remarques intempestives, les demandes d'aide au voisin... Mais très vite l'habitude est prise de travailler en silence et de lever la main pour demander de l'aide.

J'ai essayé cette année de ne pas imposer de "parcours" obligatoire. Les élèves travaillent en "semi-autonomie", avec leur feuille de route. Ils choisissent seuls l'objectif sur lequel il veulent travailler ce jour-là, ils choisissent leur exercice, la seule exigence que j'impose étant d'obtenir 80 % de réussite pour chaque activité. Pour cela, ils peuvent recommencer l'exercice autant de fois qu'ils le désirent, au moment où ils le désirent. Certains, d'ailleurs, recherchent même systématiquement les 100 %.

A la fin de l'heure, chacun ferme le logiciel, range son cahier et sort.

J'ai essayé cette année de transformer certaines heures pour rompre un peu la monotonie : la séance de la semaine précédant les vacances est réservée à une histoire que je lis à voix haute. Le plaisir que les élèves y prennent leur prouve, si besoin est, que la lecture n'est pas que travail aride et peut apporter du bonheur.

D'autres séances servent de recadrage ; je cherche alors à faire émerger du groupe quelles sont les attitudes nécessaires pour progresser : je comprends la consigne, sinon je demande immédiatement de l'aide avant de commencer l'exercice, je lis le texte qui m'est proposé en essayant de mettre des images dans ma tête, je fais appel au dictionnaire intégré en cas de doute, je cherche à trouver des indices, je relis attentivement ma réponse et je m'assure qu'elle répond à la consigne, je suis plus malin que l'ordinateur et j'essaie d'éviter les pièges qu'il me tend... Autant d'attitudes qui sont destinées à responsabiliser l'enfant, à éviter qu'il n'effectue un travail mécanique (le risque est réel dans un travail sur ordinateur), et à lui faire doucement dépasser le côté purement ludique de l'activité.

Le nombre maximum de séances de l'Atelier - Lecture est hélas relativement restreint : entre 25 et 30, selon les groupes. Ce total une fois diminué des séances annulées pour cause de stage, de réunion, ou de maladie se trouve parfois réduit à 20 ou 25. Je ne peux donc multiplier les séances "informelles" sous peine de voir l'entraînement à la lecture perdre de son efficacité.

4. L'évaluation

Il est bien sûr incongru d'envisager une évaluation "sommativ" dans le cadre d'un entraînement à la lecture. La seule évaluation effectuée est une évaluation "formative", c'est à dire que je cherche à évaluer les progrès des élèves par rapport à eux-mêmes et non par rapport à une norme arbitraire.

4.1. L'évaluation de départ

4.1.1. Une fois les groupes constitués, il est procédé à une évaluation "diagnostique" de chaque élève. Destinée à faire apparaître les problèmes spécifiques de chacun, elle reprend les objectifs principaux du logiciel.

Je demande donc aux élèves pour cette phase, d'effectuer une seule fois deux ou trois exercices

spécifiques à chaque objectif, ce qui donne environ 20 exercices en tout. Les résultats sont reportés sur une feuille, qui deviendra la feuille de route.

A la fin de cette phase, qui dure environ 5 séances, l'élève et moi-même observons les résultats et nous déterminons, en les surlignant, les objectifs à travailler en particulier, et ceux qui doivent être abandonnés. Julien, par exemple, devra travailler tous les objectifs précités ; en revanche, Jonathan, qui a moins de difficultés, fera porter son effort sur cinq objectifs seulement : l'amélioration des compétences lexicales, la maîtrise de la segmentation de la phrase, de la cohérence interne d'un texte, des macro-structures et la recherche de l'information ("Développer les stratégies de lecture"). A quoi bon faire des exercices répétitifs sur le classement alphabétique, si l'alphabet est maîtrisé ?

4.1.2. De plus, un exercice spécifique élaboré par le logiciel me sert d'évaluation globale, car il mesure la vitesse de lecture, la compréhension du texte lu et donc l'efficacité de la lecture.

Cette évaluation de départ n'existe que depuis cette année et je l'ai trouvée un peu lourde. Mais elle me semble nécessaire dans la mesure où elle aide l'élève à se situer et à s'investir dans son apprentissage. Par ailleurs, elle me semble en même temps sujette à caution car elle pénalise les élèves émotifs, ainsi que ceux qui connaissent mal ou pas du tout le fonctionnement d'un ordinateur ou d'une souris et perdent du temps en début d'année à manipuler les outils.

4.1.3. J'ai donc décidé de doubler cette évaluation "technologique" d'une autre, plus classique, sur support papier, qui prend en compte elle aussi la vitesse de lecture, la compréhension du texte et débouche sur un chiffre donnant l'efficacité de la lecture¹.

Il est d'ailleurs intéressant de noter que les deux chiffres mesurant l'efficacité de la lecture ne concordent pas.

4.2. L'évaluation de fin d'année

Il était prévu que, pour chaque objectif travaillé, chaque élève effectue en juin 2 ou 3 nouvelles activités, afin que l'on puisse, en comparant les résultats d'octobre et de juin, mesurer les progrès effectués durant l'année scolaire. Mais la longueur et la lourdeur de l'évaluation diagnostique (5 séances environ) m'a dissuadée d'entreprendre une opération similaire en juin. Je me contenterai donc de faire faire sur l'ordinateur **une** activité qui mesure la vitesse de lecture, la compréhension du texte, et l'efficacité de la lecture, comme mentionné en 4.1.2.

De la même façon, je mesurerai les performances en juin, avec les mêmes critères pour un texte de difficulté équivalente, cette fois sur support papier, comme décrit en 4.1.3.

Ces chiffres pourront donc être aisément comparés, support par support.

Une évaluation finale est certes souhaitable, pour les élèves, pour moi-même, pour les parents ou l'institution. Mais il faut reconnaître que la lecture est un acte tellement complexe qu'il est difficile d'en faire une évaluation objective. Il m'est même arrivé de constater en juin, une "régression" pour certains élèves ayant bien travaillé toute l'année. Comment l'expliquer ?

Je crois qu'il faut rester prudent et se garder d'accorder trop d'importance aux chiffres : dans ce type d'évaluation faite sur quelques minutes, le succès ou l'échec peuvent être déterminés par des facteurs extérieurs ; il suffit d'un événement survenu par exemple lors de la récréation précédente pour perturber un élève, altérer momentanément sa concentration et donc modifier complètement des chiffres dont on pensait qu'ils allaient refléter une réalité "objective".

4.3. L'autre type d'évaluation

4.3.1. Le logiciel

Bien qu'il ne soit pas exempt de défauts, le logiciel offre heureusement la possibilité de consulter des

¹ . formule de calcul de l'efficacité de la lecture : (Vitesse x Compréhension) : 10

tableaux de résultats pour chaque élève, chaque objectif, et chaque activité.

Pour chaque exercice effectué, il présente les résultats en pourcentage du premier essai, du dernier essai, de l'avant-dernier essai et de l'antépénultième. Ce tableau offre à l'élève et à moi-même une aide très précieuse car il est parfaitement possible d'y déceler ou non une progression dans la mesure où l'élève peut faire et refaire l'exercice autant de fois qu'il le souhaite.

Face à un tel tableau, il devient possible en discutant avec l'élève de lui faire prendre conscience de ses progrès, de ses hésitations, de ses erreurs dans sa façon de travailler. Il est donc facile de "rectifier le tir", de faire travailler prioritairement un objectif, ou au contraire de l'abandonner lorsqu'un net progrès est visible.

Je pense notamment à Frank qui aimait bien les exercices destinés à entraîner la mémoire et en a fait beaucoup avec chaque fois un résultat de 100%. Il a alors décidé de laisser momentanément cet objectif de côté et de se concentrer sur un autre, peut-être moins plaisant, mais plus urgent.

Lorsque les tableaux font apparaître des résultats "en dents de scie", il faut faire prendre conscience à l'élève qu'il n'est pas toujours concentré et que cela nuit à ses résultats et à sa progression.

Un autre avantage de ces tableaux est de faire apparaître les abandons de l'élève. Un abandon ici ou là n'est pas significatif, puisque, d'une part, l'élève a le droit d'abandonner un exercice qui ne lui plaît pas sur le moment, et que, d'autre part, il est obligé d'abandonner l'exercice qu'il est en train de faire lorsque sonne la fin de la séance. Mais de trop nombreux abandons démontrent un problème ou une lassitude qu'il faut alors tenter de résoudre.

4.3.2. Un autre indicateur : le cahier

Certes, le cahier ne fait état que des résultats dans l'ordre chronologique. Ce qui n'offre que peu d'intérêt sur le plan de l'évaluation des compétences de lecture. En revanche, il apporte des renseignements non négligeables sur l'attitude de l'élève face à son travail. Y jeter un coup d'œil global de temps en temps est important car on peut y calculer le nombre de minutes de travail effectif. Une séance de 55 minutes d'Atelier - Lecture se réduit à 30 - 35 minutes maximum de travail. Quand c'est le cas, le cahier témoigne alors de la ténacité de l'élève : certains font et refont le même exercice pour atteindre les 100 % de réussite.

Si la durée globale de la séance descend en dessous de 25 minutes, c'est vraisemblablement à cause d'abandons ou de pertes de temps trop nombreux. Il faut donc chaque fois considérer le problème avec l'élève et essayer de le résoudre.

S'il apparaît que certains exercices durent très longtemps, c'est qu'il y a là aussi problème : manque de concentration, difficultés diverses, découragement...

Il arrive aussi que l'élève inscrive des résultats fantaisistes. C'est le cas d'Angélique, dont les résultats sur le cahier en février ne correspondaient pas du tout aux résultats figurant sur les tableaux de l'ordinateur : résultats particulièrement bons à des exercices non faits en réalité...

Lorsque les résultats, ainsi recoupés, font apparaître un désengagement certain de l'élève, je lui rappelle le contrat qui a été signé, le lui fais relire. J'informe également rapidement le professeur de français qui intervient lui aussi auprès de l'élève, éventuellement de ses parents. Cela suffit souvent pour que le processus redémarre.

Il arrive rarement que l'élève soit exclu de l'Atelier - Lecture, comme le prévoit le contrat. C'est arrivé l'année dernière, avec Ibrahim qui manifestement ne venait à l'Atelier - Lecture où il se trouvait bien tranquille que pour échapper au cours de français.

Logiciel et cahier ne mesurent nullement les compétences de lecture. Tous deux apportent en revanche des informations qui me semblent bien plus importantes sur la motivation de l'élève, son implication dans son travail, son attitude face aux difficultés qui apparaissent, et les progrès qu'il peut effectuer dans ces domaines...

4.4. L'évaluation de l'Atelier - Lecture par les élèves eux-mêmes

Chaque année, lors de la dernière séance, je demande aux élèves de donner leur avis sur ces séances.

La fiche (anonyme) comporte seulement 3 débuts de phrases :

- Ce que j'ai aimé dans l'Atelier-Lecture, c'est ...
- Ce que je n'ai pas aimé, c'est ...
- Ce que j'aimerais si je recommençais, c'est ...

Voici quelques éléments issus des fiches de l'année dernière : (je précise que les réponses n'ont pas été "téléguidées" au moment de la rédaction des fiches ; ce n'était pas un QCM.)

- "Ce que j'ai aimé, c'est" : Sont évoqués plusieurs fois : le travail sur un ordinateur, l'autonomie et le silence ; la relation privilégiée instaurée, les explications données et comprises.
- "Ce que je n'ai pas aimé, c'est" : la lenteur des ordinateurs, le "plantage" de certains appareils lors de certains exercices, le dérangement apporté par certaines personnes venues du CDI pour diverses demandes...
- "Ce que j'aimerais si je recommençais, c'est" : "que l'Atelier - Lecture dure deux heures", "trois heures", "qu'il existe pour les maths", "recommencer l'année prochaine"...

5. Les aspects relationnels

5.1. Les relations avec les élèves

C'est l'aspect le plus important car il me semble essentiel d'essayer de nouer un nouveau type de relations avec les élèves en difficulté pour modifier ainsi leur propre relation à l'école et au travail scolaire.

Lors d'une séance d'Atelier - Lecture, je tiens à être disponible au maximum. Pour les observer, d'une part, leur attitude devant l'ordinateur étant riche d'informations. Il y a celui qui reste les yeux fixés sur l'écran pendant toute la séance, pratiquement sans bouger et qui accumule les exercices. Il y a celui qui est presque allongé sur sa chaise. Il y a celle qui soupire, souffle, et demande ensuite "quand ça se termine ?". Il y a aussi celui qui vérifie vingt fois dans l'heure d'un regard en arrière si je suis toujours là à l'observer.

D'autre part, j'essaie de leur apporter l'aide dont ils ont besoin : je passe de l'un à l'autre, j'essaie d'intervenir en donnant l'explication d'une consigne ou d'un terme apparemment inconnu, je rappelle des éléments de grammaire ("pronom", "préfixe", "futur"...), je félicite l'un, j'encourage l'autre, je montre au troisième que je suis attentive à son travail et que je ne suis pas dupe, etc. J'essaie d'établir un vrai dialogue, et de montrer que mon rôle n'est pas de les surveiller, de les punir, mais de les aider à devenir autonomes.

Julie est souvent absente, sous un prétexte ou un autre. Elle prétend qu'elle croyait que... qu'elle ne savait pas que... qu'elle pensait que... Elle se montre facilement hostile, fait un travail mécanique, privilégie les activités faciles qui ne lui seraient pas nécessaires. Elle ne veut pas réfléchir, abandonne les exercices à peine commencés, sauf si je suis continuellement à ses côtés et lui précise ce qu'elle doit faire, l'encourage. Au moment où elle obtient un bon résultat, elle consent à sourire. Pour elle, et d'autres comme elle, l'Atelier - Lecture n'aura pas eu de véritable utilité.

Mélissa redouble sa sixième. Elle était déjà à l'Atelier - Lecture l'année dernière, a accepté de reprendre cette année. Mais elle a grandi, a d'autres préoccupations maintenant, et en décembre, elle remet violemment en cause l'Atelier, dont elle pense qu'il ne sert à rien et lui fait perdre son temps. Avec beaucoup de provocation, elle demande à arrêter l'Atelier - Lecture et entraîne dans son sillage Beyhan et Océane. Le professeur de français est plutôt d'accord, car il sent une résistance très forte. Il m'a fallu beaucoup discuter, et déployer beaucoup de diplomatie, pour inverser la tendance. Actuellement, toutes les trois travaillent à peu près sérieusement.

Julien, lui aussi, redouble. Et lui aussi bénéficiait de l'Atelier - Lecture l'année dernière. Issu d'un milieu culturel très pauvre, il avait un vocabulaire extrêmement limité, ne pouvait pas, par exemple, citer les quatre saisons, et se plaignait beaucoup devant la difficulté des exercices. Cette année, il travaille avec beaucoup de volonté, sans plus protester, et a fait des progrès considérables en français et en d'autres matières, ce dont il a d'ailleurs conscience.

Si j'ai parfois le sentiment d'échouer, en constatant que l'un ou l'autre fait un exercice mécaniquement sans y rien comprendre, s'il m'arrive parfois de m'irriter face à Sacha qui, après 6 essais ne parvient toujours pas à atteindre les 80 % demandés sur un exercice de classement par ordre alphabétique simple parce qu'il ne peut pas se concentrer davantage ce jour-là, il m'arrive aussi d'être parfois débordée, même avec 5 élèves, les demandes d'aide arrivant toutes en même temps, ou de sentir passer dans un regard ou dans un sourire une immense fierté. Dans le combat contre le découragement d'élèves en difficulté depuis des années, je pense alors avoir marqué un petit point.

5.2. Les relations avec les professeurs et les parents

Les relations avec les professeurs sont nombreuses et informelles. On se rencontre souvent et comme je l'ai dit plus haut, quelques mots suffisent pour évoquer les difficultés de l'un ou les efforts de l'autre. Mais j'ai parfois le sentiment qu'elles restent anecdotiques.

J'ai décidé, cette année, de les impliquer davantage grâce au cahier de l'élève. Lorsque je les vérifie, je note quelques remarques et je les remets au professeur qui ajoute les siennes. Le cahier est ensuite rendu à l'élève, pour que les parents le voient et le signent.

En outre, j'ai proposé récemment à mes collègues un questionnaire destiné à faire le point sur leur opinion, leurs attentes et leurs regrets face à l'Atelier - Lecture.

Pas de relation avec les parents. Le seul lien est le cahier que l'élève rapporte à la maison pour le faire signer. Il m'arrive aussi, lors d'une séance de travail particulièrement intense et productive, d'informer les parents, par l'intermédiaire du carnet de correspondance, de la qualité du travail de leur enfant. Inutile de préciser que les élèves sont plutôt fiers de l'un et de l'autre.

Seul, un des professeurs interrogés me précise dans le questionnaire que les parents sont satisfaits qu'il existe une telle "structure de petit groupe et une mise au travail différente". Les autres disent ne pas avoir de retour.

Conclusion

Les points forts : et si l'objectif premier était en réalité secondaire ?

- Même si les compétences en lecture sont difficilement mesurables objectivement, je pense que les élèves tirent profit de cet atelier. Certes, les progrès en français sont peu spectaculaires. Mais je suis persuadée que les textes lus et relus par les élèves lors de ces séances finissent par "imprégner" les esprits, donner à ces élèves qui ne lisent guère habituellement le sens de la phrase, le sens du texte. Il arrive d'ailleurs que l'un ou l'autre collègue de français me dise de tel ou tel élève de l'Atelier qu'"il a eu 16 à un contrôle".
- Au-delà de cet objectif, d'autres bénéfices inattendus sont peu à peu apparus ; le plus immédiat est, pour les élèves qui n'ont pas d'ordinateur, l'apprentissage du maniement de cet outil inconnu : la souris, le clavier, et surtout les codes et les règles qui lui sont propres. Ensuite, j'ai le sentiment très vif que le silence régnant dans l'Atelier - Lecture réapprend d'abord la concentration à des élèves qui vivent parfois toute la journée de classe dans une grande agitation. Recommencer un exercice trois, quatre fois, parfois davantage, peut ranimer un courage défaillant, d'autant que la progression enregistrée dans les résultats démontre de façon criante que tout travail assidu est payant. L'Atelier - Lecture trouve peut-être là sa vraie justification, dans la redécouverte de cette notion qui n'est pas toujours vérifiée au sein d'une classe. Ainsi, dans le questionnaire, deux professeurs mettent en avant une nouvelle "motivation" de certains élèves. "Je crois que cela redonne confiance à la plupart des élèves qui sont reconnaissants (même s'ils ne l'expriment pas) de ce qui est fait pour eux", me dit l'un d'eux.

Les points faibles :

- Des horaires mal placés, sur des heures libres de l'emploi du temps, ce qui décourage certains qui

voient leurs camarades sortir... "L'acharnement pédagogique" dont parlait La Garanderie n'est pas toujours une solution heureuse. Beaucoup de confusions aussi, cette année, entre "l'Atelier - Lecture" et les heures d'"Aide". Il est urgent d'"officialiser" cette heure, qui a gardé le côté confidentiel et plus ou moins bénévole qu'elle avait au départ.

- Des ordinateurs obsolètes, lents, qui gèrent difficilement certains exercices. En découlent parfois agitation et découragement des élèves.
- Le questionnaire remis aux professeurs fait état d'un manque évident d'information. "Il faut renforcer le triangle prof-doc-élève", dit l'un. " Faire le point plus régulièrement", dit l'autre. Je crois que, là aussi, il est urgent d'"officialiser" les choses et sortir des relations "informelles".

Les perspectives :

- Vu le petit nombre de séances sur l'année, il serait nécessaire de prolonger l'Atelier - Lecture en 5^{ème}. Mais avec quels moyens ? Mon horaire de documentaliste ne le permet pas.
- Le contrat de l'aide-éducatrice qui travaille avec moi prend fin le 30 mai. Sera-t-elle effectivement remplacée au CDI, comme prévu, par l'assistant d'éducation recruté sur ses compétences en informatique ? De plus, un nouveau chef d'établissement arrivera en septembre prochain. Quelle sera sa politique ? Beaucoup d'incertitudes...
- Cet Atelier - Lecture est une des "situations-témoins" parue en octobre 2003 dans la base de données nationales créée dans le cadre du plan de prévention de l'illettrisme. A la suite de cette parution, l'établissement a reçu certains logiciels qui me paraissent très intéressants : certains à destination des élèves primo-arrivants ou de ceux qui sont nés en France, mais qui ne parlent pas le français à la maison et ont donc un important déficit en vocabulaire et souvent de gros problèmes de prononciation. Pour ceux-ci, Lirebel - Ecole est encore trop difficile. Cette année, aucun élève heureusement n'était dans ce cas. Mais comment mettre en œuvre ces logiciels si le cas se représente une prochaine année ?
- Autre logiciel reçu : "Robinson Crusoé", livre interactif. J'aimerais réserver ce logiciel exclusivement aux élèves de l'Atelier - Lecture, dans le but de valoriser leur travail auprès de leurs camarades et de les récompenser de leur courage, puisque aucune note ne peut le faire. Cette année, l'installation du nouveau réseau informatique ne l'a pas permis, mais je tiens à ce que cela ait lieu l'année prochaine.

Il est clair que l'Atelier - Lecture ne résout pas tous les problèmes : mais si, par ce biais et malgré les insuffisances de l'outil, nous pouvons remettre chaque année sur les rails du travail et de la motivation quelques élèves en voie de marginalisation, alors j'estime que le pari est gagné.

Brigitte Friderich
Documentaliste
Mai 2004

ANNEXE

Atelier Lecture en 6^{ème}

Collège Rabelais L'HOPITAL (Moselle)

ATELIER-LECTURE : CONTRAT DE TRAVAIL

L'Atelier - Lecture est destiné à aider les élèves qui ont des difficultés de lecture. Cet atelier a lieu une heure par semaine et est animé par Mme Friderich.

Ce contrat est destiné à aider l'élève dans son travail. L'élève qui ne le respecte pas risque d'être exclu de l'Atelier - Lecture pour laisser sa place à un autre camarade en difficulté.

<p align="center">La documentaliste s'engage à :</p>	<p align="center">L'élève qui participe à l'Atelier - Lecture s'engage à :</p>
<ul style="list-style-type: none"> - repérer les difficultés des élèves qui veulent participer à l'Atelier - Lecture. - proposer à ces élèves des activités spéciales pour les aider à surmonter ces difficultés. - vérifier régulièrement les travaux pour voir si les élèves font des progrès. - informer les élèves, leurs parents et leur professeur de français des résultats obtenus. 	<ul style="list-style-type: none"> - être présent à chaque séance à partir du jusqu'au mois de juin (sauf maladie). - faire de son mieux les activités proposées en respectant les consignes et en demandant de l'aide à la documentaliste si nécessaire. - ne pas tricher sur les résultats, notamment quand il doit faire les corrections seul. - travailler silencieusement pour respecter la concentration de ses camarades et ne pas se moquer d'eux quand ils ont des difficultés. - montrer régulièrement son cahier à son professeur et à ses parents.
<p>Date :</p> <p>Signature de la documentaliste :</p>	<p>Date :</p> <p>Signature de l'élève :</p>